

Les sens uniques sont aujourd'hui à Liège pour 60% accessibles aux cyclistes. Les SUL, sens uniques limités, sont imposés depuis le 1^{er} juillet 2004. Pour 2014, 80.000€ sont inscrits au budget pour accroître la mobilité cyclable.

Depuis 10 ans, les cyclistes peuvent emprunter à contresens les rues à sens unique signées SUL – sens unique limité, par un panneau routier et un logo vélo au sol. Les SUL sont imposés aux communes belges par le



UN LOGO AU SOL @ LIÈGE

enjeu majeur du développement de la politique cyclable et de l'accessibilité de la Ville à vélo. Ils assurent un itinéraire direct pour le cycliste et lui évite parfois des axes plus routiers et des carrefours dangereux. Par ailleurs, dans un SUL, le cycliste peut établir un contact visuel avec l'automobiliste et le risque lié à l'ouverture inopinée d'une portière est atténué. Pour la cohabitation des divers usagers, il rappelle que « la vigilance de tous y reste de mise – tant pour les automobilistes (sortie de SUL en priorité de droite), que pour les piétons (regarder dans les deux sens avant de traverser) et les cyclistes qui, au besoin, doivent pouvoir mettre pied à terre ». Le sentiment d'insécurité est contredit par l'IBSR (Institut Belge de la Sécurité Routière) et l'Observatoire de la criminalité de la zone de police de Liège, qui « confirment, précise Michel Firket, qu'il n'y a pas plus d'accidents dans les SUL que dans les autres voiries ». Il ajoute que Liège, élue Ville pilote de « Wallonie Cyclable » en décembre 2011 (avec subsides à la clé), rend ses SUL plus visibles avec un logo vélo au sol, à l'instar des marquages dans les récents SUL créés dans les rues de la Régence, de l'Université et Puits-en-Stock.

code de la route depuis le 1^{er} juillet 2004 pour les voiries à sens unique à maximum 50 km/h et de plus de 3 mètres de large. A Liège, les rues en sens unique sont aujourd'hui pour 60% SUL. L'échevin de la mobilité Michel Firket (CDH) vient de tirer le bilan et les perspectives de la décennie : « Les SUL, dit-il, sont un



UN SUL SERA AMÉNAGÉ CET ÉTÉ DANS LA RUE DE HESBAYE @ T.B.

80.000€ en 2014

L'extension et la sécurisation des SUL se poursuivra en 2014 via un budget alloué de 80.000€. Dans quelles rues ? Michel Firket précise d'abord que « la Ville travaille de concertation avec les secteurs associatifs du vélo - dont le Gracq, qui relaie les priorités des cyclistes de façon constructive et active au sein de la commission communale

consultative vélo ». La rue de Hesbaye, à Sainte-Marguerite, va ainsi être aménagée cet été avec des pistes cyclables sécurisées. Quel est l'impact des SUL sur le nombre de cyclistes ? « Une augmentation constante », se réjouit l'échevin. Aux 18 points de comptage de 8 à 9 heures, 870 cyclistes ont été recensés en mai 2014 – contre 599 en 2011 et 470 en 2005. ♦ T.B.